



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Nécessité d'anticiper les effets paradoxaux des JO sur le tourisme à Paris

Question écrite n° 6644

### Texte de la question

M. Bruno Fuchs attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, sur la nécessité d'anticiper les potentiels effets paradoxaux de la tenue des prochains jeux Olympiques de 2024 en matière de fréquentation touristique. Des experts du Centre de droit et d'économie du sport (CDES) de Limoges ont tenté d'évaluer la balance entre les coûts d'investissement dans les infrastructures, d'organisation des JO et les retombées économiques tant directes qu'indirectes, livrant parfois une fourchette d'estimation aux amplitudes laissant M. le député pour le moins dubitatif. En effet, d'après leur rapport de 2017, les JO de Paris pourraient avoir un impact global estimé entre 5,3 milliards d'euros et 10,7 milliards d'euros pour le territoire de l'Île-de-France. Les représentants du CDES ont estimé que les retombées touristiques des jeux s'établiraient entre 1,43 milliard d'euros et 3,52 milliards d'euros. Cependant, le parlementaire souligne que si les JO susciteront un afflux touristique dédié important, ils peuvent également générer un phénomène d'éviction sur la fréquentation touristique habituelle. Ainsi, deux enquêtes menées en 2019 et 2020, respectivement auprès des touristes étrangers et des franciliens, faisaient ressortir que si pour 46 % des interrogés les JO étaient bien associés au tourisme, elles apprenaient que les JO entraîneraient un fort effet d'éviction, puisque 28,5 % des touristes et franciliens déclaraient préférer se rendre à Paris avant les JO et 29 % après les JO. L'impact touristique des JO doit donc se mesurer comme une fréquentation nette, entre les touristes attirés par les JO et ceux évincés par les JO. Sachant que ce sont les risques d'engorgement du trafic, de saturation des transports publics, l'insuffisance d'offre d'hébergement et la hausse opportuniste du coût des nuitées qui décourageaient de se rendre à Paris, il souhaite savoir quelles sont les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour anticiper cet effet d'éviction et donc optimiser l'impact positif des JO sur le tourisme.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Fuchs](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6644

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat et tourisme

**Ministère attributaire :** [Entreprises, tourisme et consommation](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mars 2023](#), page 2573

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)